



LA POSTE

Direction du Réseau La Poste de l'Isère

Mr Claude ROUGE
Collectif départemental défense service
public postal
c/o Jean Pierre LAROCHE
403 route du village

38110 St Victor de Cessieu

Grenoble, le 4 aout 2016

Objet : Votre courrier du 18 Juillet 2016

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 18 juillet dernier. Dans celui-ci vous évoquez une vague massive de fermetures de nombreux bureaux sur plusieurs semaines.

Je tiens à vous préciser la situation du département cet été, très proche de ce qu'elle était les années précédentes. Ce sont 16 établissements qui seront fermés cet été plus d'une semaine et sur ces 16 établissements 10 sont situés à moins de 5 kilomètres d'un point de contact demeurant ouvert, 3 à moins de 2 kilomètres. Seuls 3 établissements sont situés à plus de 5km et moins de 10 km. La programmation des fermetures a fait l'objet d'un échange avec les élus et les dates de fermetures ont pu dans certains cas pu être modifiées pour tenir compte d'éventuels événements dans les communes.

Je vous laisse noter par ailleurs que la totalité des bureaux qui ont fait l'objet de fermetures sont des établissements dans lesquels, toute l'année au vu du faible trafic les chargés de clientèle sont seuls au guichet. Il est donc impossible de mettre en place ce que vous proposez, à savoir des prises de congés décalées, d'autant plus que dans plus de la moitié des établissements, ils sont déjà ouverts en demi-journée.

C'est d'ailleurs cette organisation décalée dans les bureaux à plusieurs agents qui permet à La Poste de maintenir son activité pendant la période estivale.

Je vous informe par ailleurs que nous avons cette année tenté de mettre en place une solution de continuité, que nous avons proposé quasi systématiquement aux maires des communes. Il s'agissait de proposer, pendant la durée de fermeture, d'assurer les opérations classiques dans un commerce de la commune, moyennant rémunération, avec garantie de revenir au bureau de Poste en fin de période. Malheureusement, aucun des maires sollicités n'a choisi cette opportunité, qui était, pour les bureaux agents seuls, la meilleure solution de continuité au service des clients.

Je peux vous assurer que le bilan des mesures estivales mises en œuvre en 2016 sera réalisé par les directeurs de secteurs cet automne. et qu'ils mettront en œuvre dès le premier trimestre 2017, en collaboration avec les élus des communes, les mesures les plus adaptées au service qu'attendent nos clients, y compris par le biais des services du facteur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Martin HAGENBOURGER
Directeur du Réseau La Poste de l'Isère

Adresse Emetteur : 11 Bd Maréchal Lyautey – BP 1086 – 38021 GRENOBLE Cédex 1

La Poste – Société Anonyme au capital de 3 800 000 000 euros – 356 000 000 RCS Paris

Siège social : 9 rue du Colonel Pierre Avia – 75015 PARIS – Tél. : 3631 - www.laposte.fr